

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE SAINTE-HONORINE-DU-FAY**

Nombre de membres afférents au C.M. : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part aux délibérations : **12** dont 4 procurations

Date de convocation : 22 mai 2009

Date d'affichage : 26 juin 2009

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
-oOo-**

SEANCE DU 26 MAI 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VAUTIER Noël, Maire.

Etaient présents : BEUST Pierre, BUREAU Laurent, HERICHER Jean-Louis, LEGOUPIL Colette, LEREVEREND Christian, NICAISE Stéphane, THOBIE Guy.

Absents excusés :
Françoise GOSSET (a donné pouvoir à Colette LEGOUPIL)
Nathalie OUTIN (a donné pouvoir à Christian LEREVEREND)
Yves LE PELLEY (a donné pouvoir à Laurent BUREAU)
Gérard VIENNE (a donné pouvoir à Noël VAUTIER)
Christine TOISON
Delphine LANDEMAINE

INFORMATIONS

-samedi 30 mai à 11 h au lieu de 11h30 prévu initialement, salle de la mairie : remise de la carte d'électeur et du livret citoyen aux jeunes de la commune votant pour la première fois.

- mobilier future salle polyvalente :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du complément de mobilier commandé et d'une modification de prix, suite à la délibération du 15 mai dernier. Le total du mobilier commandé est donc le suivant :

- 50 tables « light » rectangulaires 180x76cm à 69€ l'unité soit : 3 450€
- 3 chariots pour tables ci-dessus (offerts)
- 8 tables quart de rond »light » à 37€ l'unité soit : 296 €
- 300 chaises ultra résistantes pliantes à 24€ l'unité soit : 7 200€
- 300 accroches chaises à 0.60 € l'unité, soit : 180 €
- 85 accroches chaises spéciales (Ø 20 à 22) à 1,50 € l'unité, soit : 127,50€.
- 3 chariots porte-chaises à 150 € l'unité, soit : 450 € (plus 5 offerts)
- 8 tables « Bella » plateau hêtre rectangulaires 120x80 à 124€ l'unité soit 992€

Soit un total de 12 695,50€ H.T. (15 183,82€ TTC)

Tout le matériel est garanti 5 ans

Monsieur le Maire informe que le fournisseur offre 5 chariots porte-chaises et un range vélos.

DELIBERATIONS

Projet d'école numérique mobile :

Rappel : l'Inspection Académique du Calvados a transmis le 29 avril, un mail annonçant le déploiement possible dans les écoles rurales de classes numériques mobiles. Le cahier des charges, joint, précise le détail de l'équipement (tableau interactif, 12 ordinateurs élèves, 1 ordinateur professeur, 1 rétroprojecteur et le meuble de rangement). Cet équipement est subventionné à 80% par l'Etat, ce qui laisse à la charge des communes adhérentes à ce projet, une somme de 2100 € environ.

Le dossier de demande devant être retourné pour le 29 mai 2009, Pierre BEUST, Colette LEGOUPIL et Stephan LEMOIGNE, directeur de l'école élémentaire, se sont rendus, à l'invitation de l'Inspection Académique, à une démonstration de fournisseurs de ces matériels dans les locaux du CRDP de Basse-Normandie le mercredi 20 mai

2009. Ils ont opté pour l'équipement le mieux adapté aux structures de l'école de Ste-Honorine-du-Fay. Toutefois, le préalable à l'installation d'un tel matériel étant de recueillir l'adhésion du corps enseignant, charge a été confiée à Stephan LEMOIGNE de recueillir l'avis de ses collègues.

Colette LEGOUPIL donne lecture du message que lui a transmis Stephan LEMOIGNE le 25 mai suite à cette concertation et il ressort que la majorité des enseignants sont défavorables au projet. Dans ces conditions, le Conseil Municipal, déplorant d'une part le peu de temps laissé par l'Inspection Académique (1 mois) et d'autre part la décision du corps enseignant, décide de ne pas donner suite au dossier.

Accessibilité aux handicapés :

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de la communauté de communes Evrecy Orne-Odon demandant qu'un délégué soit nommé dans chaque commune pour siéger à la commission « accessibilité ». Cette dernière a pour mission de faire l'état des lieux des aménagements pour l'accès des personnes handicapées sur l'espace et les bâtiments publics. Monsieur le Maire propose, après avoir recueilli son accord, la candidature de Delphine LANDEMAINE, proposition approuvée à l'unanimité.

Association côte 112 :

Monsieur le Maire donne lecture d'un message du président de cette association, lequel souhaite que soit désigné un délégué par commune dans la perspective de l'organisation des cérémonies de commémoration du 65^{ème} anniversaire du débarquement. Il invite à participer à la cérémonie du 7 juin 2009 à 11 h à Esquay-Notre-Dame. Noël VAUTIER s'y rendra.

Le président de ladite association invite également trois (3) personnes de la commune le 12 juillet 2009 à l'occasion de la visite du prince Edward. Colette LEGOUPIL propose d'inviter des personnes particulièrement sensibles à ces cérémonies et transmettra au président de la section des anciens combattants un courriel en ce sens. Le maire ou un adjoint participera cette cérémonie.

Achat nouveau véhicule :

Le C15 mis à disposition du personnel technique étant en panne définitivement, une discussion est engagée quant au choix d'un nouveau véhicule : soit un camion style « Boxer » d'occasion, soit un camion pick-up, soit une camionnette. Une réflexion plus large doit être poursuivie et la décision d'achat est différée.

Achat d'un broyeur :

afin de permettre de broyer les branchages coupés sur les terrains communaux, une discussion est engagée pour savoir si, compte tenu du prix exorbitant de ce matériel au regard de la durée d'utilisation par la commune, s'il ne serait pas plus judicieux de le louer au cas par cas.

Questions diverses :

Christian LEREVEREND fait remarquer que le miroir de Flagy est devenu opaque et donc inefficace. Un devis de remplacement sera demandé.

Stéphane NICAISE fait part de la dangerosité du virage de Flagy due au fait que la plaque France Telecom dépasse le niveau de la route.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

N. VAUTIER